



SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

POLICE des SÉPULTURES

Le Maire de la commune de VILLENEUVE-LES-AVIGNON (Gard)

Vu la demande présentée le 12 février 2025

par Sandra CLAVERIE

demeurant à 5, impasse Pierre Masse 30400 Villeneuve-lès-Avignon

en vue d'obtenir l'autorisation de faire exhumer les corps de

Annie Andrée GREMMEL épouse CLAVERIE décédée à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 13 mai 1978 (mère)

Jean-Claude Marc CLAVERIE décédé à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 20 décembre 2003 (père)

Madeleine CLAVERIE décédée à Les Angles (Gard) le 12 décembre 2012 (grand mère)

inhumés dans le cimetière communal

CENTRE VILLE, concession n° 1817, famille CLAVERIE PLASSE.

Vu le Code des Communes et notamment ses articles L361-1 à L364-6, R361-1 à R364-17 et L131-2-4°,

Vu le Code Pénal,

ARRÊTE : PA - 2025 - 48

Article premier - Sandra CLAVERIE

est autorisé à faire procéder à l'exhumation des corps de

Annie Andrée GREMMEL épouse CLAVERIE décédée à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 13 mai 1978 (mère)

Jean-Claude Marc CLAVERIE décédé à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 20 décembre 2003 (père)

Madeleine CLAVERIE décédée à Les Angles (Gard) le 12 décembre 2012 (grand mère)

pour

~~les faire transporter et réinhumer à AVIGNON (Vaucluse).~~
^{Crématiser}

Article 2 - Cette opération aura lieu le 14 février 2025 à 09 heures

en présence de Pompes funèbres PFAM, son mandataire et sous la surveillance de Conservateur du cimetière M.GUICHARD.

Fait à VILLENEUVE-LES-AVIGNON, le 12 février 2025

Le maire,



~ ODYSSEE - Littera 7.67A ~

- 1 mot barré
- 1 mot rajouté